

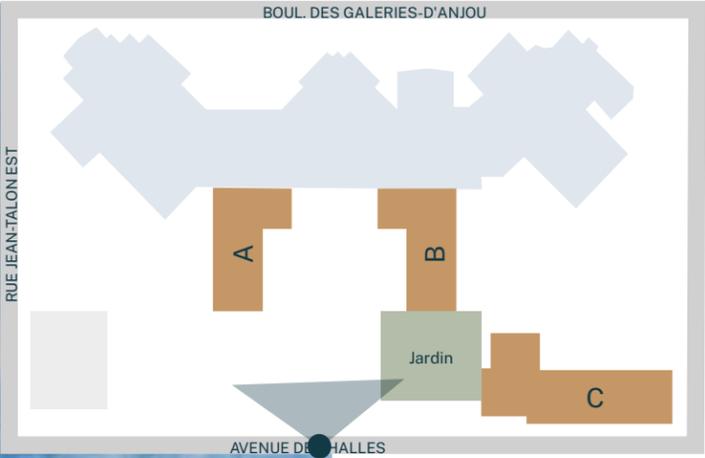
# Concept d'aménagement

## Plan d'ensemble



# Concept d'aménagement

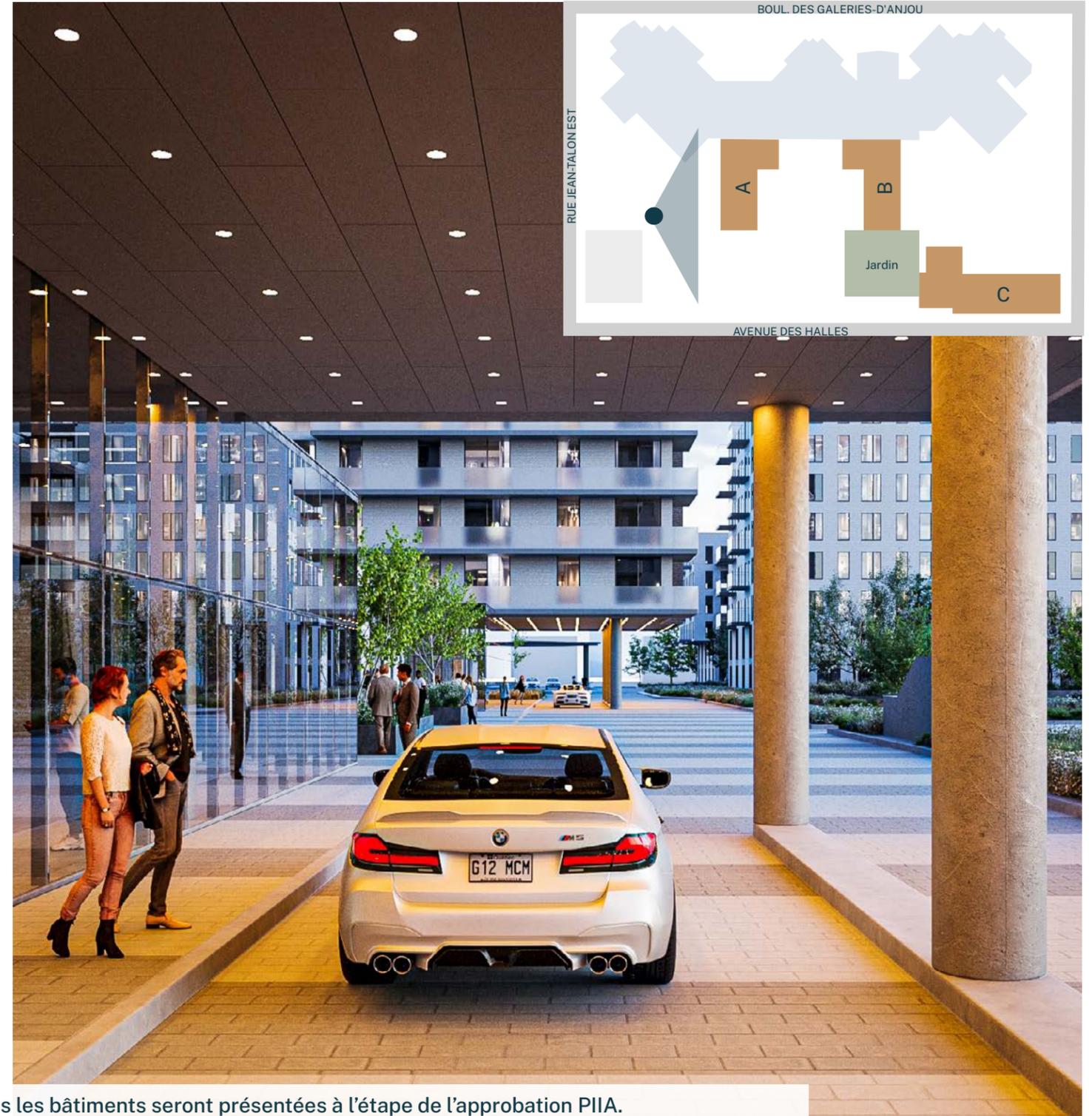
Tours A et B - vue depuis l'avenue des Halles



L'architecture présentée est à titre indicatif seulement. L'architecture et l'architecture de paysage finales de tous les bâtiments seront présentées à l'étape de l'approbation PIIA.

# Concept d'aménagement

Entrée des tours A et B - vue piétonne



L'architecture présentée est à titre indicatif seulement. L'architecture et l'architecture de paysage finales de tous les bâtiments seront présentées à l'étape de l'approbation PIIA.

# Concept d'aménagement

Tour C - vue depuis l'avenue des Halles



L'architecture présentée est à titre indicatif seulement. L'architecture et l'architecture de paysage finales de tous les bâtiments seront présentées à l'étape de l'approbation PIIA.

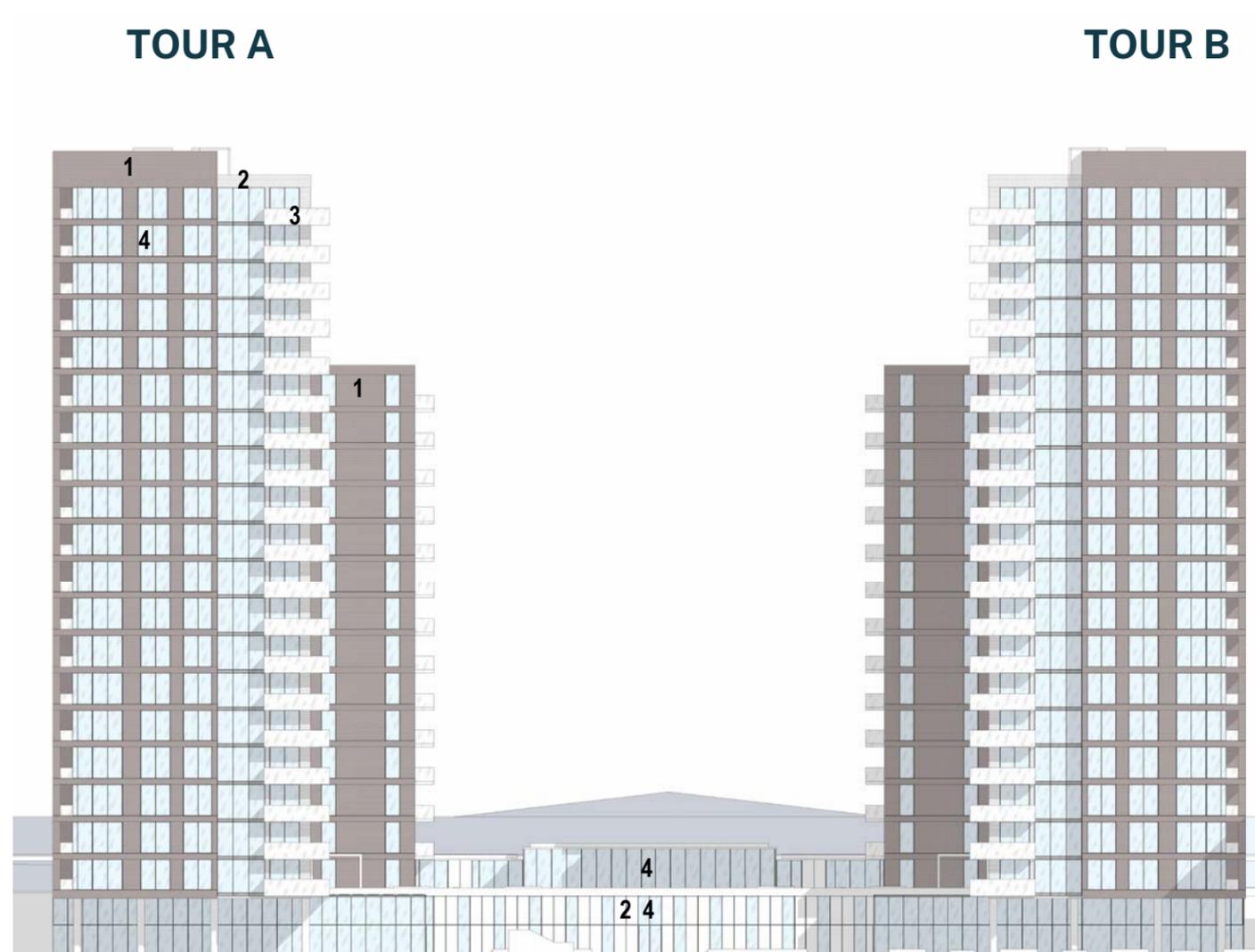
# Concept d'aménagement

## Tour C



# Concept d'aménagement

## Composition architecturale et matérialité



# Concept d'aménagement

### Paysage - Aménagement au sol

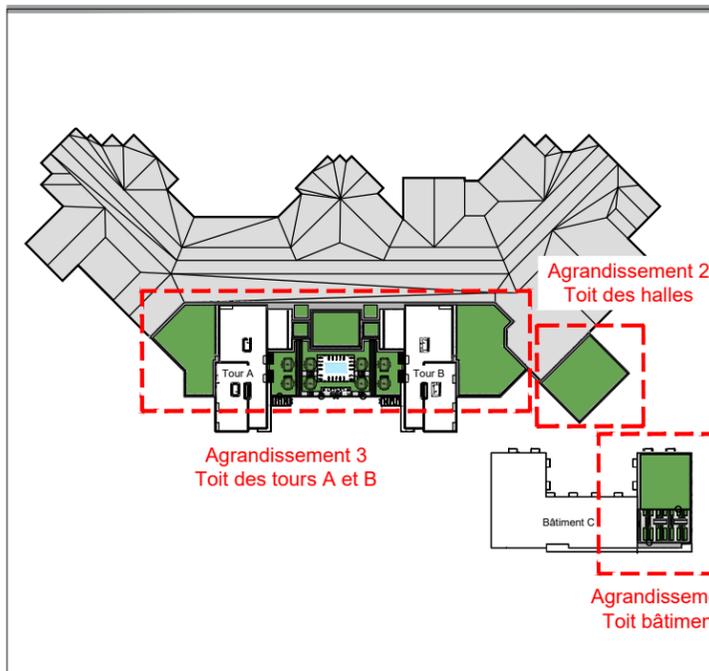


Le projet propose un aménagement au niveau du trottoir de l'avenue des Halles, ce qui permet une meilleure perméabilité visuelle du complexe, augmentant ainsi l'animation du secteur et enrichissant son verdissement et sa qualité paysagère. Le projet permet de doubler les espaces verts au sol qui passeront de 7,8 % (situation actuelle) à 15,6 % (situation proposée). De plus, le redéveloppement du site permettra d'augmenter le nombre d'arbres à 136.

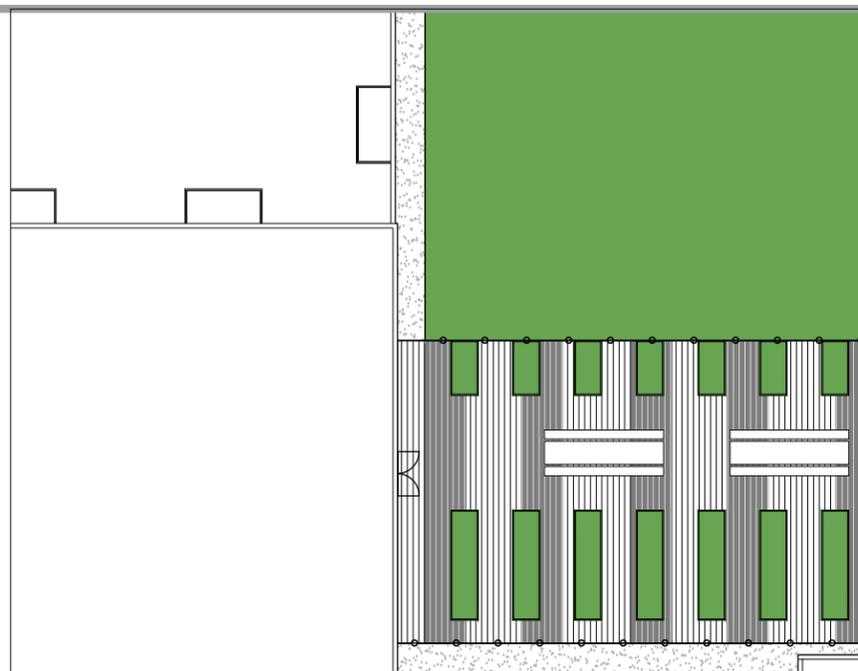
Un jardin, ouvert à tous, est aménagé au centre du projet afin d'agrémenter le milieu de vie des nouveaux résidents du secteur.

Au centre du jardin, un espace ouvert et gazonné permet des activités libres. Un sentier en diagonale le traverse pour relier l'avenue des Halles au bâtiment des Halles d'Anjou. Un second sentier ceinture en partie le parc pour encourager la déambulation des piétons.

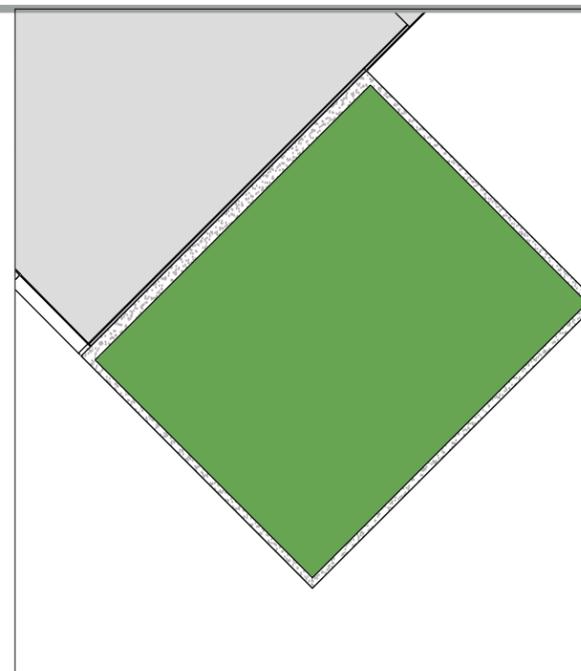
À cause du stationnement souterrain d'Équifax, l'aire de stationnement de surface située au-dessus du stationnement souterrain doit être maintenue. Des bonifications y sont proposées afin de contribuer à la lutte aux îlots de chaleur. Un revêtement de sol ayant un IRS d'au minimum 29 sera utilisé pour les cases de stationnement et des îlots de verdure ainsi que des arbres sont ajoutés là où la structure le permet. Ces aménagements, combinés aux toits verts et au jardin, permettent d'augmenter considérablement les espaces verts sur le site et contribuent à la lutte aux îlots de chaleur.



Plan clé

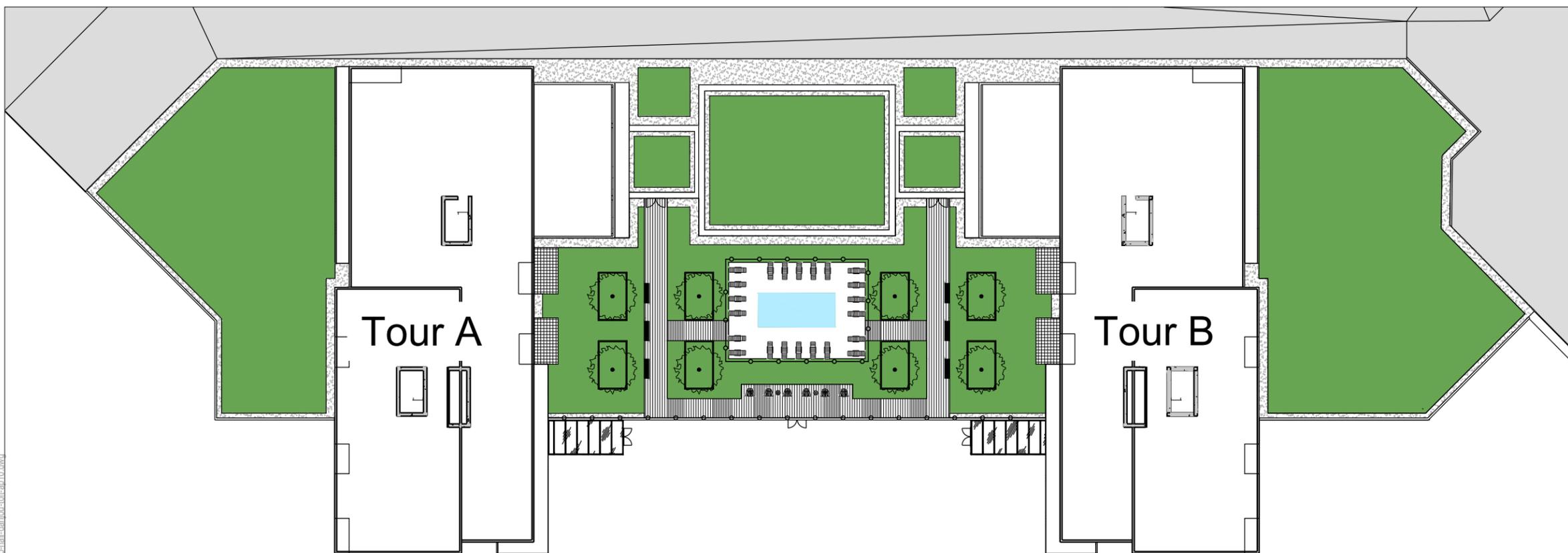


Agrandissement 1 : Toit du bâtiment C



Agrandissement 2 : Toit des halles

- Légende :**
- Limite de propriété
  - Bâtiment existant
  - Bâtiment proposé
  - Arbre feuillu proposé
  - Espace vert proposé
  - Surface pavé proposée
  - Clôture pour la piscine
  - Banc proposé
  - Bac de plantation et potager proposé
  - Chaise chaise adirondack
  - Chaise longue
  - Table de pique-nique



Agrandissement 3 : Toit des tours A et B

**Statistiques :**

Superficie du terrain:	± 45 929 m <sup>2</sup>	± 494 370 pi <sup>2</sup>	
<b>Espaces verts</b>			
Superficie d'espaces verts proposée:	± 3 368 m <sup>2</sup>	± 36 253 pi <sup>2</sup>	7.3 %
<b>Arbres</b>			
Nombre d'arbre proposé:			8



**Sources :**  
- Plan de site SP28 fourni par Fahey et associés en date du 20 mars 2023

**Notes générales :**  
Les dimensions sur le plan doivent être lues et non mesurées. Toute erreur ou omission doit être rapportée à Fahey et associés Inc. Les limites, superficies et titres de propriété devront être vérifiés par un arpenteur. **Ce plan ne doit pas être utilisé pour des fins de soumission et/ou de construction.**

Ce plan, cette infographie sont la propriété intellectuelle de Fahey et associés Inc. Toute reproduction totale ou partielle est conditionnée par un accord préalable explicite d'un collaborateur de Fahey et associés Inc.

Directeur de projet: M. Gauthier

Chargé de projet: -

Émis pour discussion

Préparé par: CS

Vérifié par: MG



# ANNEXE B

JADCO / Halles d'Anjou

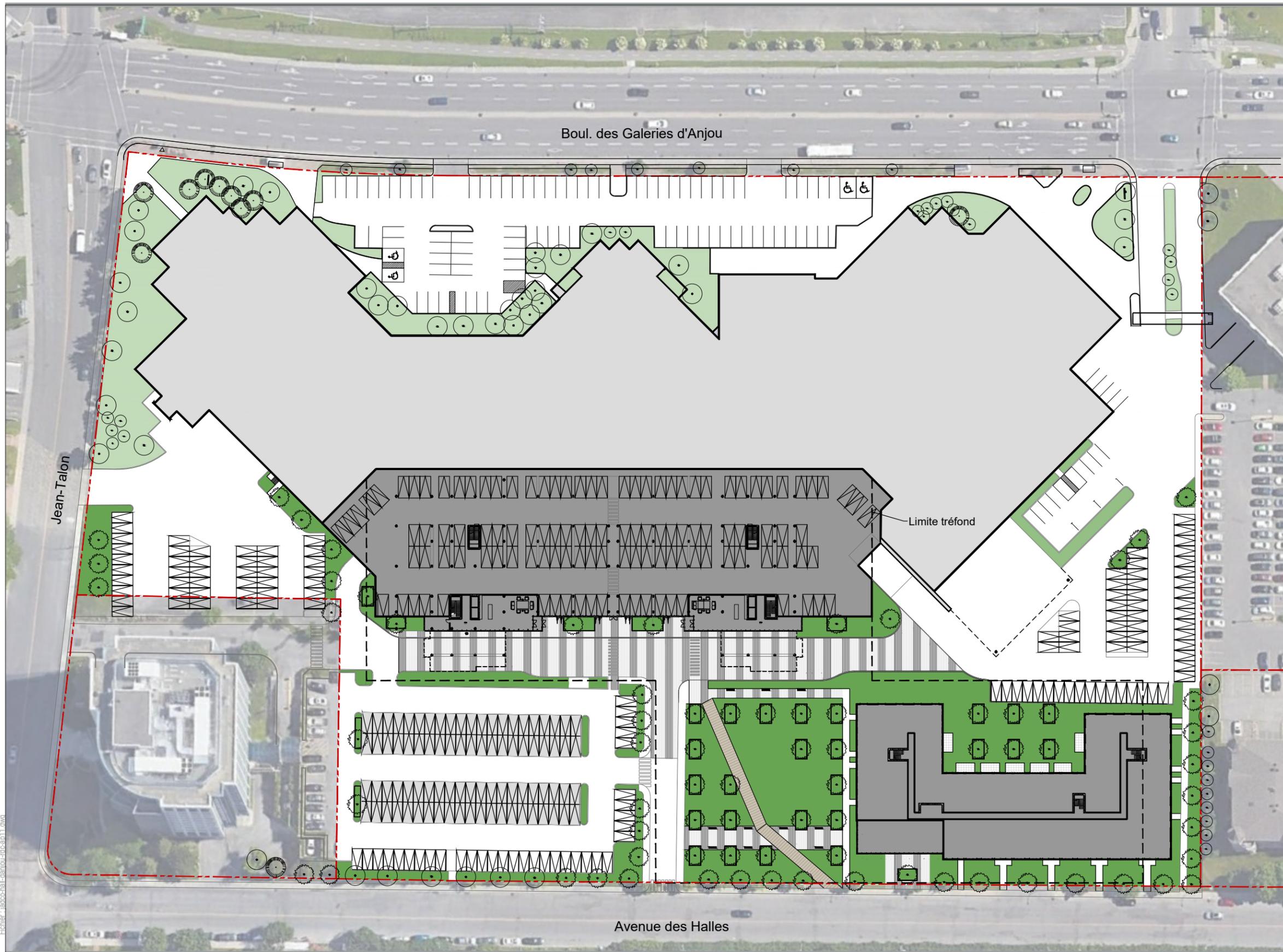
Proposition d'aménagement

Plan du 3e au 4e étages

F00657A-002

AP10

24 mai 2023



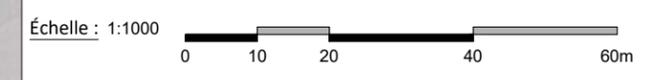
**Légende :**

- Limite de propriété
- Bâtiment existant
- Bâtiment proposé
- Arbre feuillu existant à conserver
- Arbre conifère existant à conserver
- Espace vert existant
- Espace vert proposé
- Surface pavé proposée
- Surface de dalle proposée
- Surface de dalle de patio proposée
- Banc proposé
- Bac de plantation proposé
- Support à vélos proposé



**Statistiques :**

Superficie du terrain:	± 45 936 m <sup>2</sup>	± 494 450 pi <sup>2</sup>	
<b>Espaces verts</b>			
Superficie d'espaces verts commerciaux existants à conserver:	± 2 704 m <sup>2</sup>	± 29 106 pi <sup>2</sup>	5.9 %
Superficie d'espaces verts proposée:	± 4 453 m <sup>2</sup>	± 47 932 pi <sup>2</sup>	9.7 %
Superficie totale d'espaces verts:	± 7 157 m <sup>2</sup>	± 77 037 pi <sup>2</sup>	15.6 %
<b>Arbres</b>			
Nombre d'arbres existants à conserver:			64
Nombre d'arbre proposé:			71
Nombre total d'arbres:			136



**Sources :**

- Plan de site fourni par FABG en date du 9 mai 2023

**Notes générales :**

Les dimensions sur le plan doivent être lues et non mesurées. Toute erreur ou omission doit être rapportée à Fahey et associés Inc. Les limites, superficies et titres de propriété devront être vérifiés par un arpenteur. **Ce plan ne doit pas être utilisé pour des fins de soumission et/ou de construction.**

Ce plan, cette infographie sont la propriété intellectuelle de Fahey et associés Inc. Toute reproduction totale ou partielle est conditionnée par un accord préalable explicite d'un collaborateur de Fahey et associés Inc.

Fichier : JADCO-Halles d'Anjou-05052023-011.dwg

Directeur de projet: M. Gauthier  
 Chargé de projet: -  
 Émis pour Discussion  
 Préparé par: CS  
 Vérifié par: MG



# ANNEXE B